



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON SUD

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU



ANNEE 2021



1	INTRODUCTION.....	3
2	LES CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2021.....	4
3	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE D'EAU POTABLE.....	5
3.1	PRESENTATION ET MODE DE GESTION DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE.....	5
3.2	POPULATION DESSERVIE ET NOMBRE D'ABONNES.....	7
3.3	LA RESSOURCE EN EAU.....	9
3.4	LE RESEAU DE DISTRIBUTION.....	15
4	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE TECHNIQUES.....	18
4.1	LA QUALITE DE L'EAU.....	18
4.2	LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU.....	19
4.3	LES PERFORMANCES DU RESEAU DE DISTRIBUTION.....	21
4.4	LA GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU DE DISTRIBUTION.....	22
4.5	LES RENOUELEMENTS ET TRAVAUX NEUFS REALISES.....	25
5	LES INDICATEURS DE PERFORMANCE FINANCIERS.....	27
5.1	PRIX TTC DU SERVICE AU M ³ POUR 120 M ³ (D102.0).....	27
5.2	LES RECETTES ET LES CHARGES DU SERVICE.....	28
5.3	MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES OU DES VERSEMENTS A UN FONDS DE SOLIDARITE (P109.0).....	28
5.4	DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE (P153.2).....	29
5.5	TAUX D'IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (P154.0).....	29
6	LE SERVICE RENDU AUX USAGERS.....	31
6.1	LE SERVICE CLIENT.....	31
6.2	OUVERTURE DES BRANCHEMENTS.....	31
6.3	TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (P151.1).....	32
6.4	TAUX DE RECLAMATIONS.....	32
7	SYNTHESE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	34

1 INTRODUCTION

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (C.O.B.A.S.) exerce la compétence alimentation en eau potable sur l'ensemble de son territoire. A ce titre, elle présente chaque année son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable, conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales. Ce rapport répond à une exigence de transparence sur la gestion technique et financière du service d'eau potable, via notamment la présentation des indicateurs de performance règlementaires.

L'année 2021 constitue la sixième année du nouveau contrat de délégation du service public d'eau potable qui, par délibération du Conseil Communautaire du 30 octobre 2015 a été attribué, à la société VEOLIA EAU, ayant constitué la société d'exploitation d'eau du Bassin d'Arcachon Sud (SEEBAS), pour une durée de 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2016.

Lors de cette année 2021, la COBAS a mené la révision de son contrat de délégation du service public d'eau potable. Cette négociation a permis d'optimiser la qualité du service publique de l'eau potable autour de 3 axes :

- Rendre du pouvoir d'achat aux usagers du service par un retour au prix de l'eau du début du contrat à 1,79 €/m³ soit une diminution de 3% par rapport au prix de 1,85 € au 1er janvier 2021,
- Poursuivre et renforcer la gestion patrimoniale par la création d'une enveloppe d'investissement complémentaire de 285 000 € par an,
- Améliorer la qualité du service et mesurer la satisfaction des usagers par la réorganisation des équipes consommateurs et la mise en place d'indicateurs dédiés.

Cette année 2021 a également été marquée par une poursuite du programme de renouvellement avec près de 5,2 km de réseau et 421 branchements renouvelés par la collectivité auxquels s'ajoutent les 557 branchements renouvelés par le délégataire.

D'un point de vue technique, on note en 2021 une progression sensible du nombre d'abonnés (+1,8 %) et des volumes comptabilisés (+2,1 %). La consommation moyenne par abonné est stable par rapport à 2020 à 127 m³/an.

Par ailleurs, le rendement du réseau, après une légère inflexion en 2020, reprend la dynamique d'amélioration initiée dès 2015 pour atteindre 87,6%, soit une performance nettement supérieure à la moyenne nationale qui se situe à 79,8% et à l'objectif de 83% fixé au niveau du contrat de délégation de service public.

2 Les chiffres clés de l'année 2021

Réception par le préfet: 27/06/2023
Affichage: 27/06/2023

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



68 820 habitants

46 204 abonnés

**6 140 230 m³
d'eau potable
consommé**

**669 km
de réseau de
distribution**

**Prix moyen de
l'eau potable de
1,79 € TTC/m³**

**87,6 %
de rendement**

**100 %
des analyses
conformes**

**0,74 %
du réseau
renouvelé**

**1,37 %
d'impayés**

3 Caractéristiques techniques du service d'eau potable

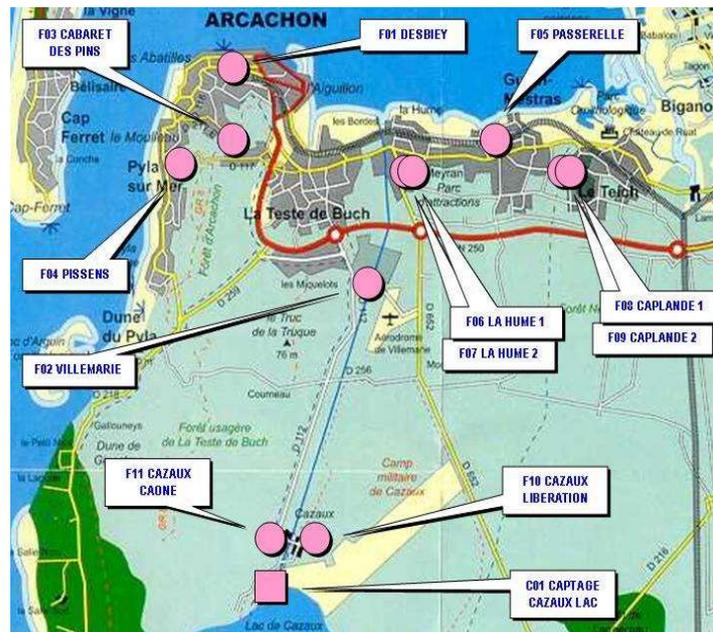


3.1 Présentation et Mode de gestion du service public d'alimentation en eau potable

Avec plus de **68 800 habitants permanents** et environ 200 000 habitants en période estivale, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (C.O.B.A.S.) est l'une des plus importantes Agglomération du Département de la Gironde.

Structure de Coopération Intercommunale, la COBAS regroupe 4 communes adhérentes :

- 💧 Arcachon (11 825 habitants)
- 💧 La Teste de Buch (26 626 habitants)
- 💧 Gujan-Mestas (21 991 habitants)
- 💧 Le Teich (8 0378 habitants)



COBAS - Ressources

Parmi ses compétences, la COBAS est en charge de la production et de la distribution d'eau potable gérée via 1 contrat de délégation de service public commun à l'ensemble des communes de l'agglomération dont l'opérateur est la société SEEBAS.

La COBAS contrôle les activités du Délégué et assume financièrement les investissements nécessaires au bon fonctionnement du service.

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud est **l'autorité organisatrice** du service public de l'eau potable pour objectifs :



- La définition des missions du service public de l'eau et des conditions dans lesquelles elles doivent être remplies ;
- Le contrôle de la bonne exécution de ces missions par l'opérateur du réseau ;
- La gestion du patrimoine du service d'eau, en exerçant la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage et une partie de la maîtrise d'œuvre ;
- Et la satisfaction des besoins des usagers.

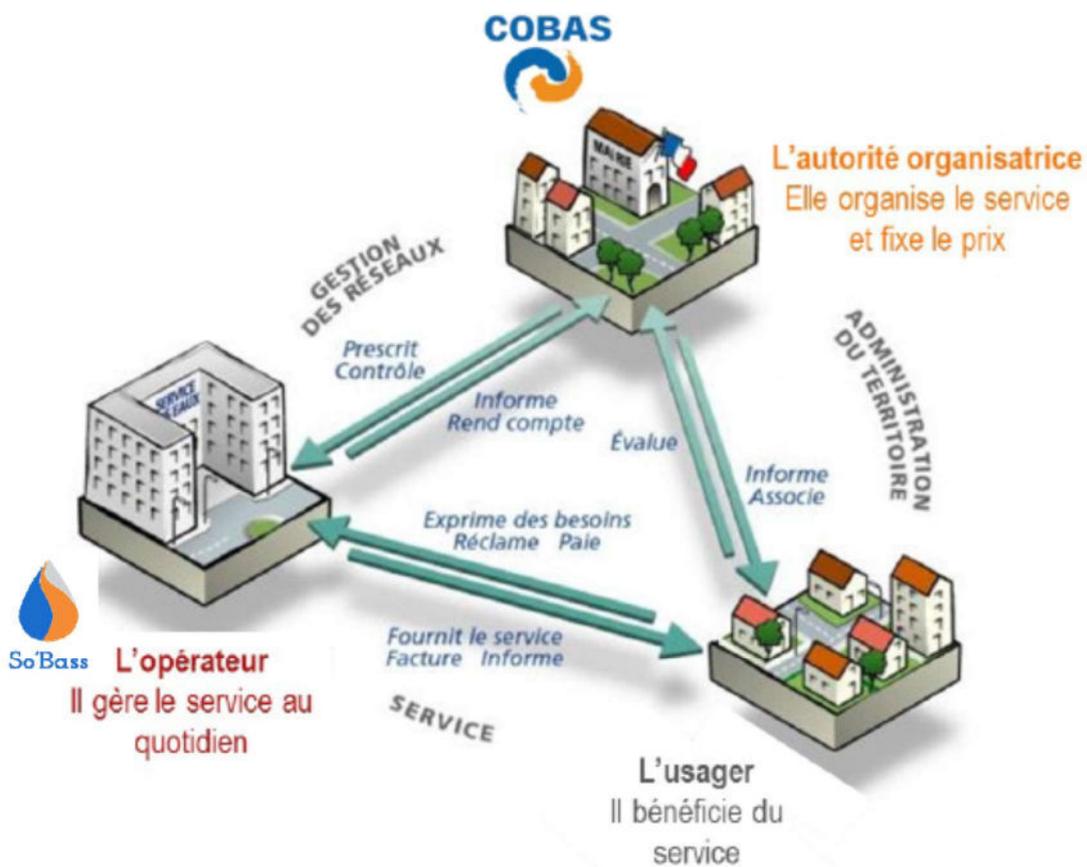


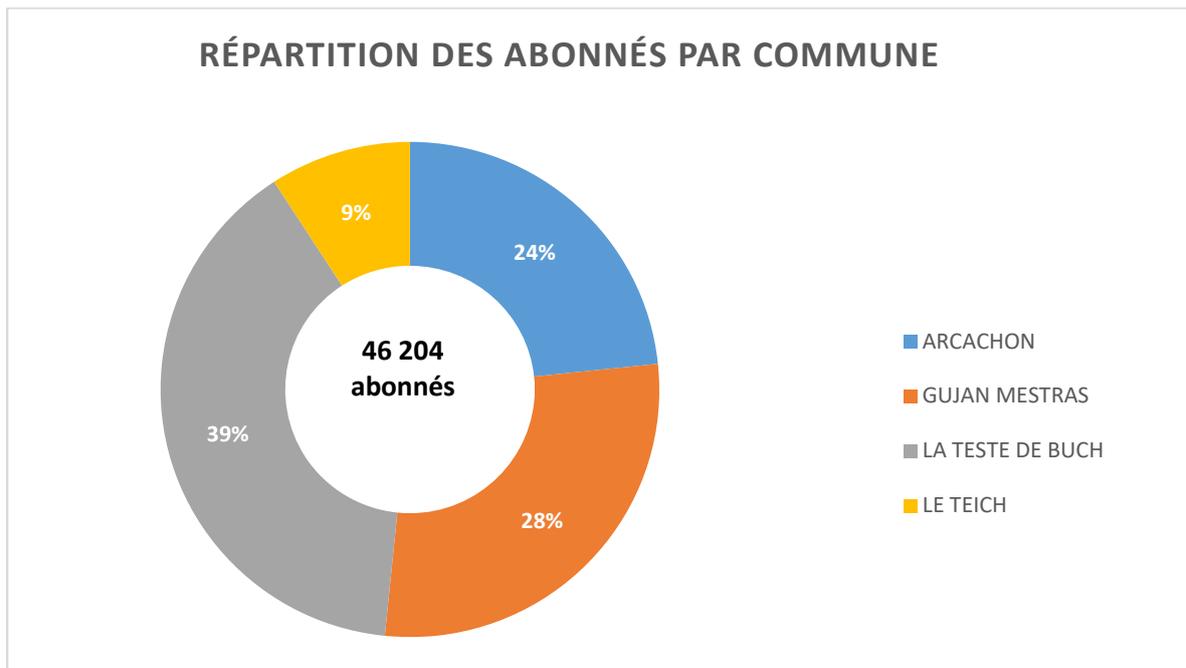
Schéma synoptique de l'organisation du service d'eau potable de la COBAS

3.2 Population desservie et nombre d'abonnés

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

Au 31 décembre 2021, le service public d'alimentation en eau potable de la C.O.B.A.S. dessert **68 820 habitants, soit 46 204 abonnés**. La répartition par commune est récapitulée dans le tableau et le graphique suivants.

Commune	Nombre d'habitants estimé	Nombre d'abonnés
ARCACHON	11 825	10 785
GUJAN MESTRAS	21 991	13 058
LA TESTE DE BUCH	26 626	18 121
LE TEICH	8 378	4 240
C.O.B.A.S.	68 820	46 204



On constate que les Testerins représentent près de 40 % des abonnés du service, devant les Gujanais et les Arcachonnais. Les Teichois représentent quant à eux 9 % du nombre total d'abonnés.

Particularités locales

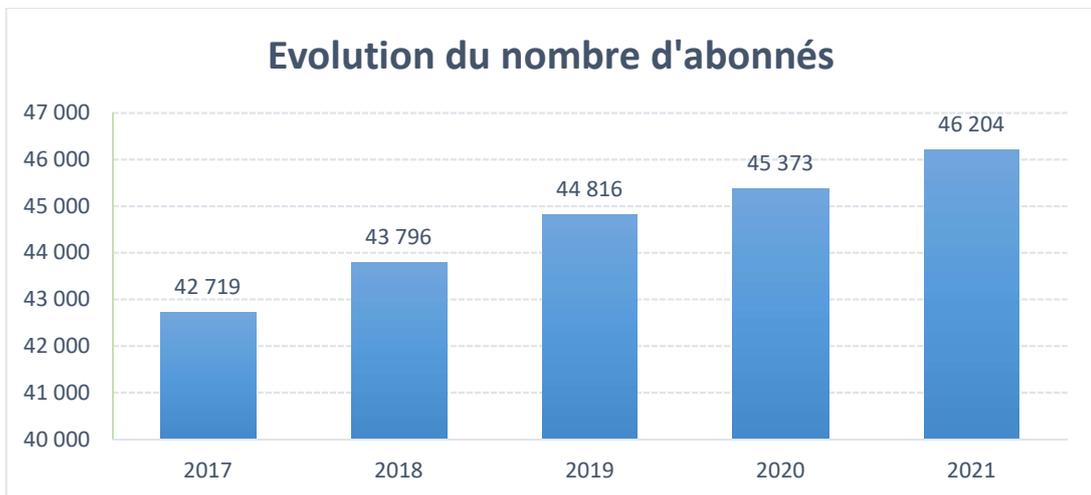
Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

Le service d'eau potable de la COBAS est caractérisé par la présence de nombreux « gros consommateurs d'eau », soit rattachés au secteur du tourisme : hôtels, campings, infrastructures de loisirs...

On dénombre un seul usager dit « non domestique » sur le territoire de la COBAS : l'Esturgeonnière, au Teich.

Evolution du nombre d'abonnés

Depuis 2010, le nombre d'abonnés du service ne cesse d'augmenter du fait de l'attractivité du territoire, pour atteindre aujourd'hui un total de 46 204 abonnés (ce qui représente 68 820 habitants desservis). Le taux de croissance qui avait subi une inflexion en 2020 à 1,24%, repart à la hausse à 1,83% pour se rapprocher des valeurs des années antérieures (2,3%)



Indicateur D101.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis

68 820 habitants en 2020 sur la C.O.B.A.S.

3.3 La ressource en eau

Réception par le préfet : 27/06/2022

Affichage : 27/06/2022

Marie-Hélène DES ESGAUX, Présidente de la COBAS

Les installations



La production d'eau potable

- 11 forages profonds
- 1 prise d'eau dans le lac de cazaux
- 29,6 km de canalisation d'adduction d'eau brute
- 10 unités de production d'eau potable d'une capacité totale de 37816 m³/j

La distribution aux usagers

- 16 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 21 420 m³
- 669 km de canalisations de distribution
- 11 stations de surpression
- 48 724 compteurs

Le tableau ci-après récapitule la situation administrative des sites de la C.O.B.A.S. vis-à-vis de l'existence des arrêtés préfectoraux d'autorisation de prélèvement et des périmètres de protection.

POINTS D'EAU						ARRETES PREFECTORAUX						
						PERIMETRES DE PROTECTION		AUTORISATIONS DE PRELEVEMENT				
N° interne	NOM	COMMUNE	Profond.	Ind. BRGM	observat.	date	(1)	date	(1)	m3/h	m3/jour	m3/an
							copie reçue		copie reçue			
110.0-F01	DESBIEY	ARCACHON	478,00	825.8.5		09/12/1987				95	1 900	693 500
110.0-F02	VILLEMARIE	LA TESTE DE BUCH	506,00	849.4.79		23/05/2003		23/05/2003		150	3 000	1 000 000
110.0-F03	CABARET DES PINS	LA TESTE DE BUCH	609,00	849.4.57		01/04/1985		18/08/1980		220	5 280	1 927 200
110.0-F04	PISSENS	LA TESTE DE BUCH	480,00	849.3.88		23/05/2003		23/05/2003		120	1 500	550 000
110.0-F05	LA PASSERELLE	GUJAN-MESTRAS	376,00	850.1.5		09/12/1987		17/10/1988		120	2 880	876 000
110.0-F06	LA HUME 1	GUJAN-MESTRAS	615,50	849.4.56		01/04/1985		18/08/1980		170	4 080	1 489 200
110.0-F07	LA HUME 2	GUJAN-MESTRAS	402,00	849.4.58		01/08/1985		09/04/1984		150	2 500	912 500
110.0-F08	CAPLANDE 1	LE TEICH	390,00	850.1.4		09/12/1987		14/10/1965		60	625	228 125
110.0-F09	CAPLANDE 2	LE TEICH	310,00	850.1.86		03/11/1989		26/04/1988		150	3 000	1 095 000
110.0-F10	CAZAUX LIBERATION	LA TESTE DE BUCH	129,00	849.8.001		01/04/1985		25/04/1961		25	500	182 500
110.0-F11	CAZAUX CAONE	LA TESTE DE BUCH	185,00	849.8.053		01/06/2015		01/06/2015		80	1 400	250 000
110.0-C01	CAPTAGE CAZAUX LAC	LA TESTE DE BUCH	0,00	849.8.57		03/12/2010		03/12/2010		1000	20 000	3 000 000
						Légende (1)						
						Document reçu				10 000	Prescrit	
						Document pas reçu				10 000	Calculé	

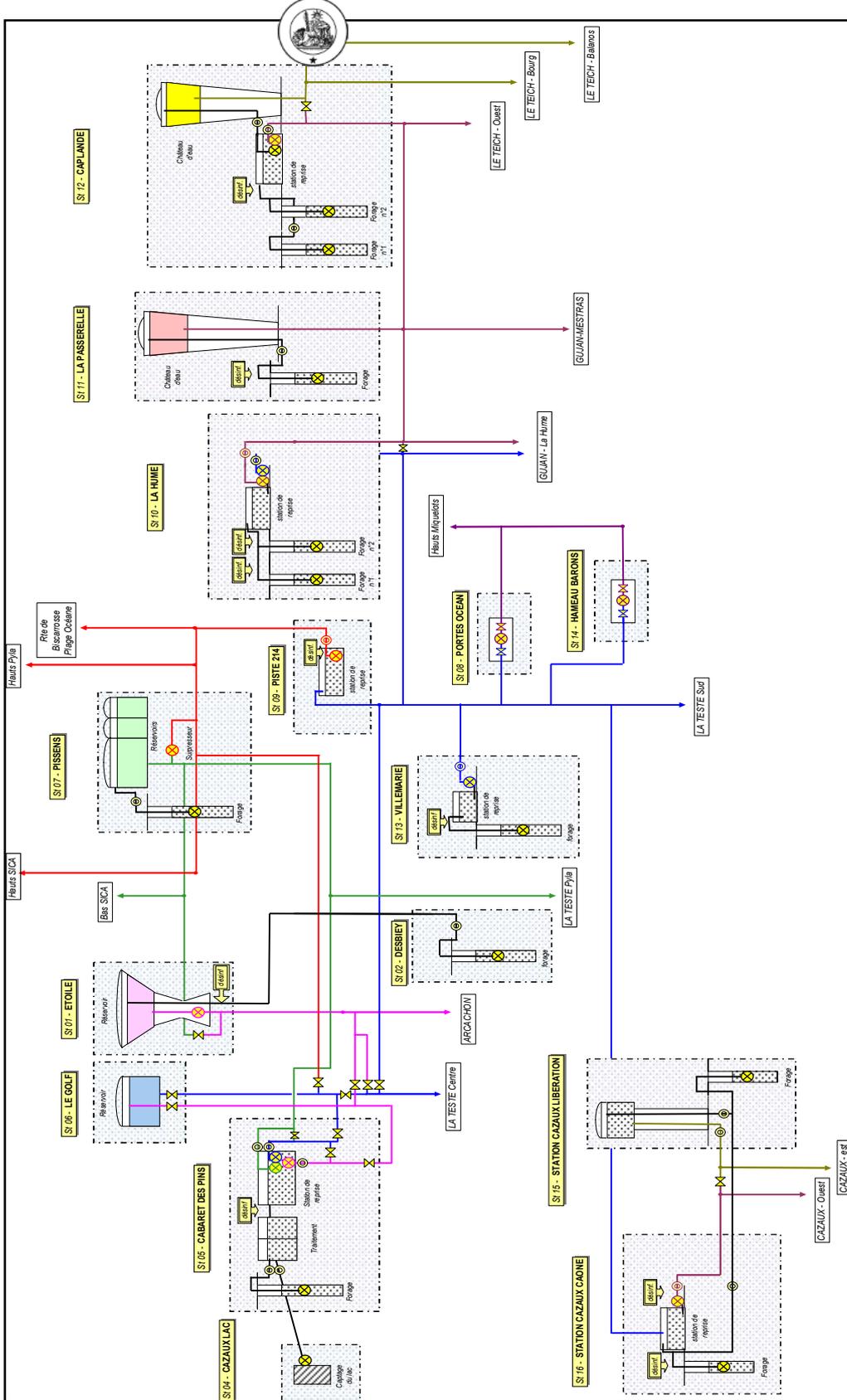
Au-delà de l'aspect administratif, le tableau suivant synthétise les capacités de production et de stockage des installations de la C.O.B.A.S.

Installation de production	Capacité de production (m ³ /j)*	Capacité de stockage (m ³)
ST 01 - 02 – DESBIEY / ETOILE	1 500	3 000
ST 04 - CAZAUX LAC	20 000	1 300
ST 05 - CABARET DES PINS	3 240	
ST 07 - PISSENS	1 476	6 000
ST 10 - LA HUME	3 720	1 000
ST 11 - LA PASSERELLE	1 640	1 500
ST 12 - CAPLANDE	2 120	900
ST 13 - VILLEMARIE	2 300	1 000
ST 15 - CAZAUX-LIBERATION	500	350
ST 16 - CAZAUX-CAONE	1 320	500
Capacité totale	37 816	15 550

Installation de reprise, de pompage ou surpresseur	Débit des pompes (m ³ /h)	Capacité de stockage (m ³)
ST 08 - PORTE DE L'OCEAN (Secours) ^o		0
ST 09 - PISTE 214	230	250
ST 14 - HAMEAU DES BARONS	30	0
ST 17 - CAMICAS	80	0
ST 18 - GRANGENEUVE	150	620
Capacité totale		870
Réservoir ou château d'eau		Capacité de stockage (m ³)
ST 06 - LE GOLF		5 000
Capacité totale		5 000

Les sites de la C.O.B.A.S. permettent à l'échelle du territoire de **produire 37 816 m³ par jour et de stocker 21 420 m³** au sein de ses installations. Cette capacité de production est calculée sur 20 heures de fonctionnement excepté la station de Pissens où elle est calculée sur 12,5 heures conformément à l'arrêté d'autorisation.

Le synoptique du réseau

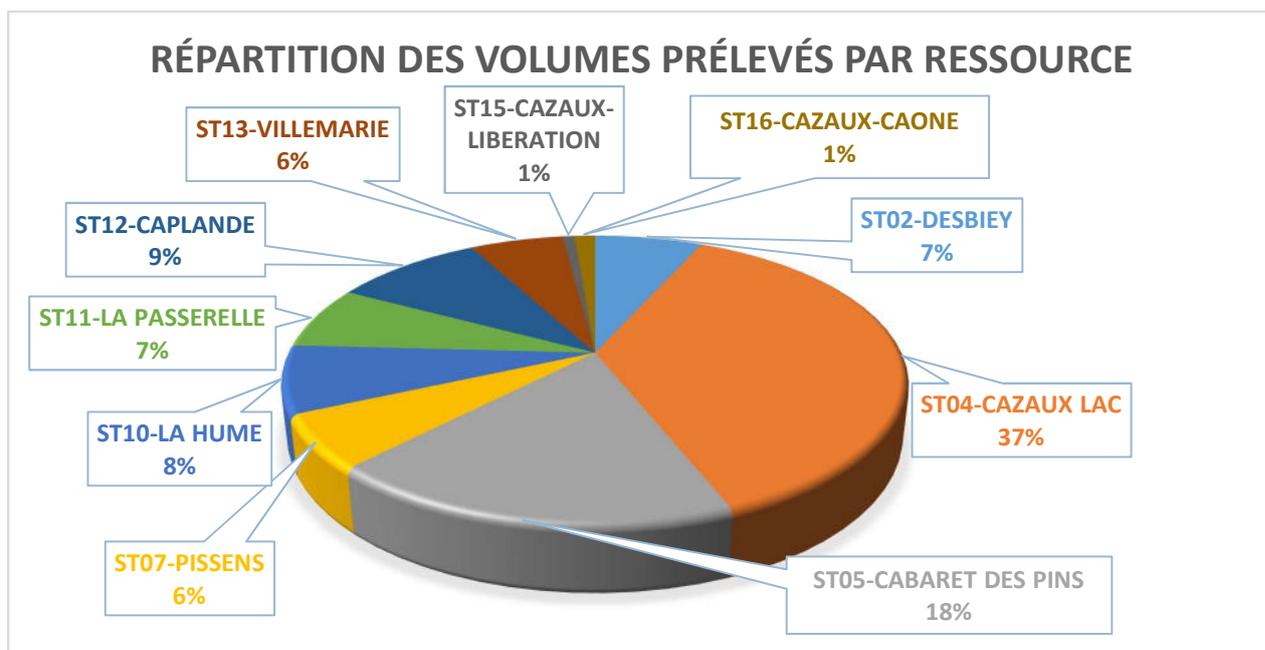


Le volume prélevé et volumes produits

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

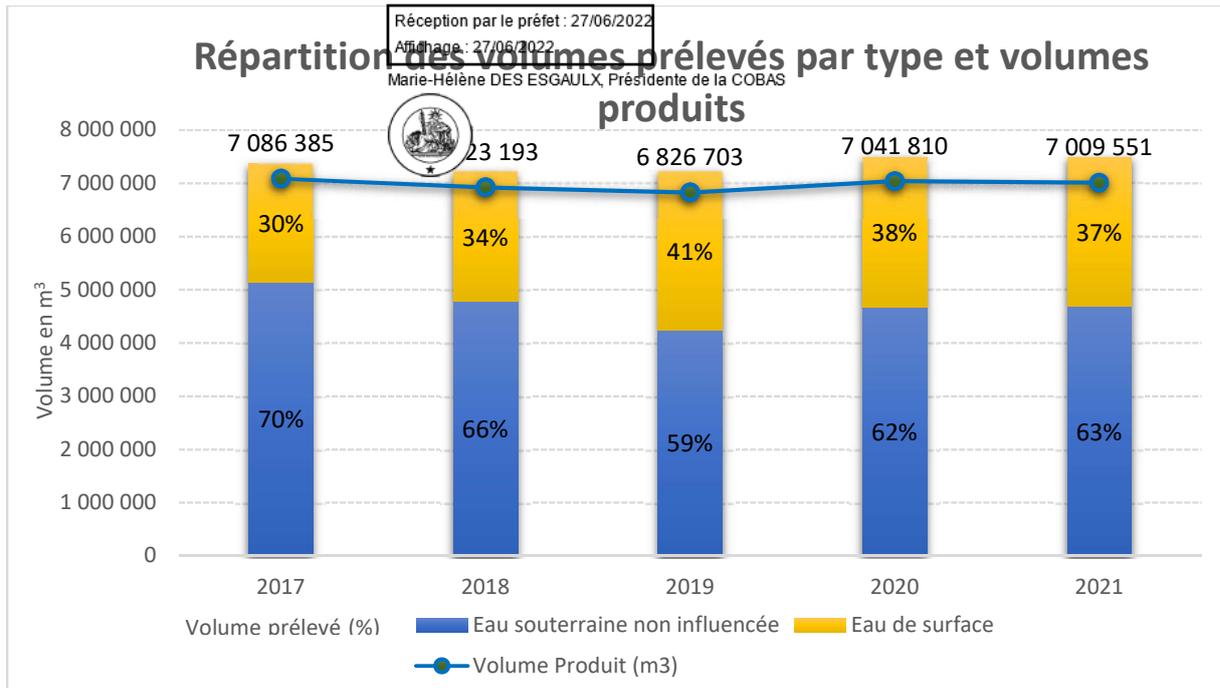
L'alimentation en eau potable sur le territoire de la C.O.B.A.S. s'effectue à partir de **11 forages profonds** répartis sur des nappes de captages ainsi que d'une prise d'eau superficielle sur le lac de Cazaux.

La répartition des volumes prélevés sur chacune des ressources est présentée dans le graphique suivant :



En cohérence avec les résultats obtenus en 2019 et 2020, la part d'eau superficielle dans le total des volumes prélevés pour la production d'eau potable s'est stabilisée sous les 40 % du volume global.

Lors de cette année 2021, **63% des eaux prélevées proviennent de ressources souterraines** (11 forages en nappes profondes) et 37 % de la prise d'eau du lac de Cazaux.



En l'absence de vente ou d'achat d'eau à d'autres services d'eau potable, le volume produit correspond, sur le territoire de la C.O.B.A.S., au volume mis en distribution c'est-à-dire le volume d'eau introduit dans les réseaux afin d'assurer l'alimentation en eau potable des usagers du service.

La différence entre le volume prélevé dans la ressource et le volume produit est constituée :

- 💧 Du besoin des usines : en augmentation en raison de la mise en place d'une filière de charbon actif en poudre (C.A.P) induisant un nombre de lavage des filtres plus important ;
- 💧 Du volume vendu à la société Aqualand sous forme d'eaux brutes ;
- 💧 Des pertes en adduction estimées nulles lors de cette campagne 2021.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volume prélevé	7 081 368	7 360 844	7 220 614	7 221 188	7 484 204	7 481 830
Aqualand – Volume eau brute	100 815	114 025	101 283	95 193	73 107	80 053
Besoin des usines	254 165	160 434	196 139	299 292	369 287	392 226
Pertes en adduction	100	0	0	0	0	0
Volume produit et mis en distribution (m³)	6 726 288	7 086 385	6 923 193	6 826 703	7 041 810	7 009 551

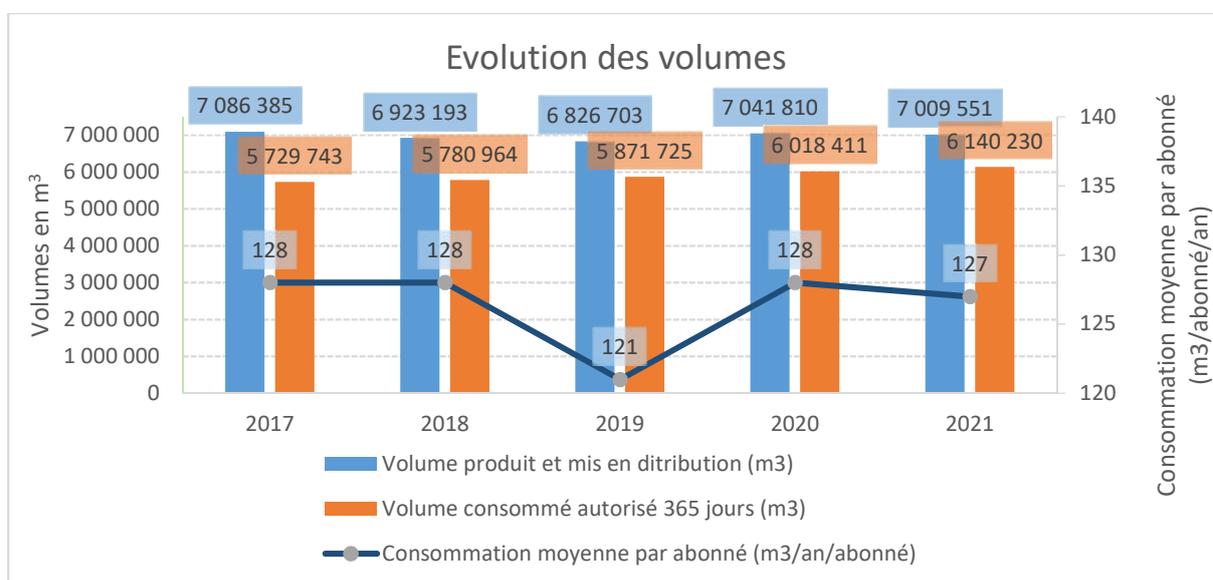
Le volume mis en distribution et consommés

Marie-Hélène DES ESGAUX, Présidente de la COBAS

En 2021, **7 009 551 m³ d'eau** ont été mis en distribution sur le territoire de la C.O.B.A.S., soit une diminution de 0,5 % par rapport à 2020. Les volumes comptabilisés sur 365 j augmentent quant à eux de 2,1 % pour atteindre 6 066 505 m³ en 2021.

De plus, sont comptabilisés en 2021, 73 725 m³ consommés mais non facturés qui correspondent notamment aux volumes sans comptage (essais de poteaux incendies, lavage des voiries, ...) et aux volumes de service (vidange des réservoirs, purges après travaux et pour maintien de la qualité de l'eau).

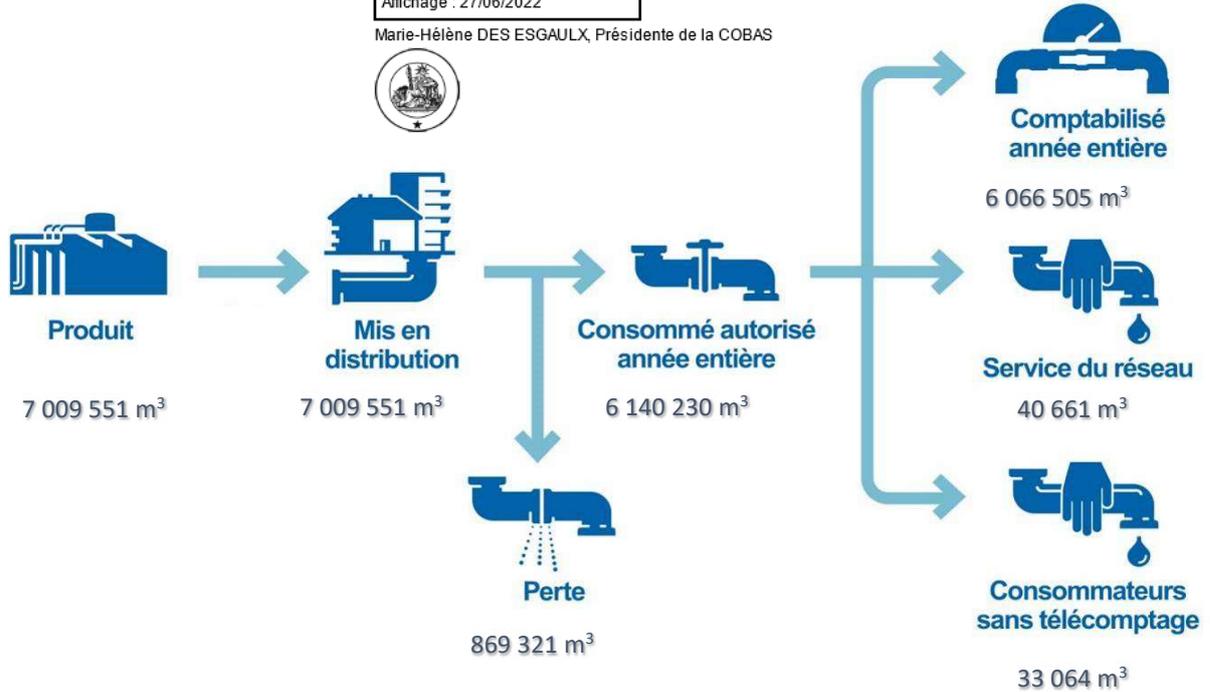
Les volumes totaux consommés lissés sur 365 jours atteignent donc **6 140 230 m³**, soit une augmentation de 2,0% par rapport à 2020.



La consommation moyenne des abonnés du service, qui s'élève aujourd'hui à **127 m³/an/abonné** est relativement stable par rapport à 2020 et continue de se situer dans la fourchette basse de la moyenne nationale, comprise entre 120 et 150 m³/an/abonné.

La synthèse des flux d'eau 2021 sur le territoire de la C.O.B.A.S.

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



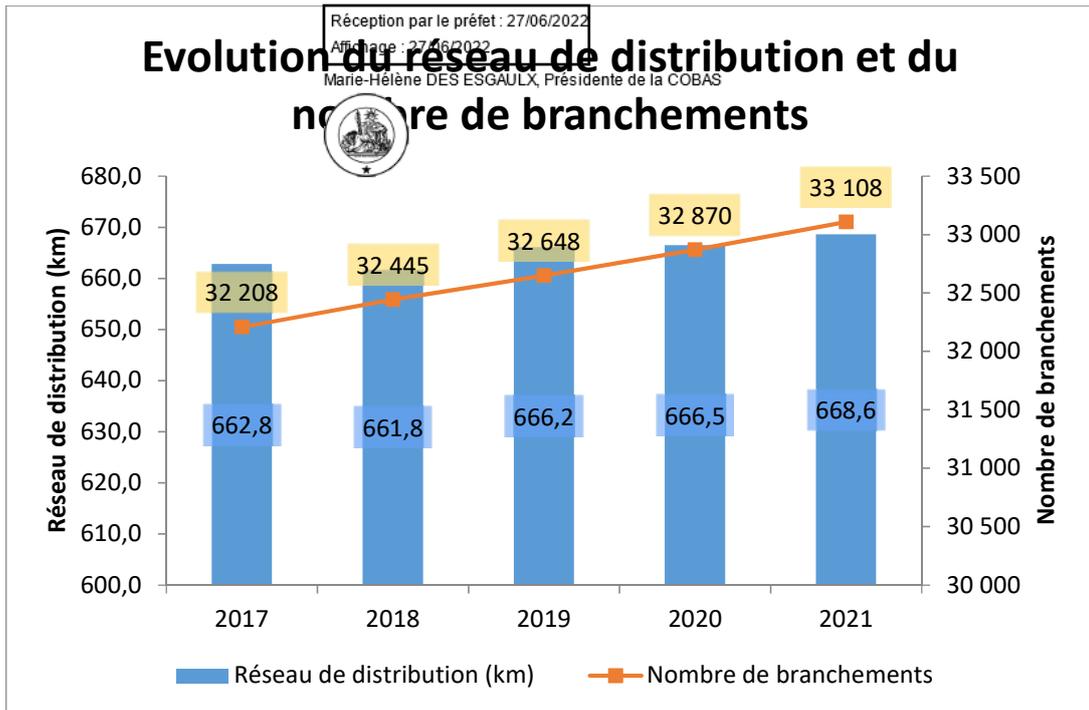
3.4 Le réseau de distribution

Linéaire de réseau et nombre de branchements

En 2021, le linéaire de canalisation de distribution est de près de **669 km**, pour une longueur totale de réseau de 926 km sur le territoire de la C.O.B.A.S.

	2017	2018	2019	2020	2021
Longueur totale du réseau (km)	913,9	914,6	920,4	922,3	926,0
Longueur d'adduction (km)	29,6	29,6	29,6	29,6	29,6
Longueur de distribution (kl)	884,4	885,0	890,8	892,7	896,4
<i>dont canalisations</i>	662,8	661,8	666,2	666,5	668,6
<i>dont branchements</i>	221,6	223,2	224,6	226,2	227,8

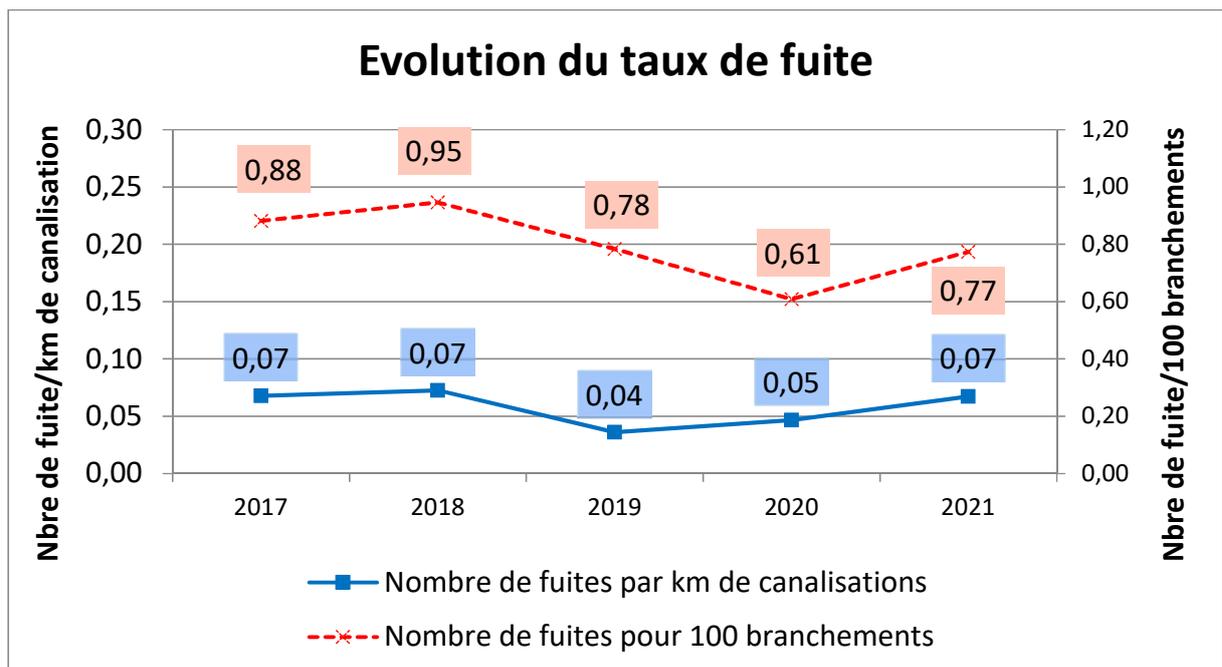
L'évolution des linéaires de réseaux et notamment pour la partie branchements proviennent d'une campagne de fiabilisation du Système d'Information Géographique (SIG) menée par le délégataire.



Lors de l'année 2021 plus de 230 branchements supplémentaires ont été mis en service. Le taux d'évolution du nombre de branchement est relativement stable depuis 2017 avec, en moyenne + 0,67 % de branchements supplémentaires par an.

Concernant le linéaire de réseau de distribution, il augmente de 0,3% entre 2020 et 2021, en raison des déploiements de réseaux supplémentaires liés à l'extension des zones de desserte et l'intégration de réseaux précédemment privés.

Les fuites sur canalisations et sur branchements



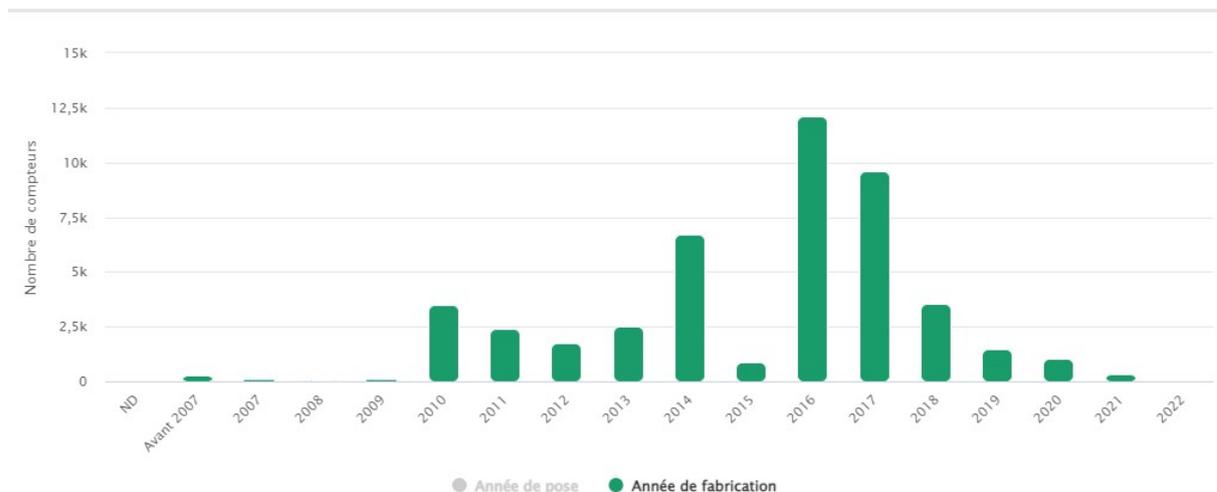
En 2021, **44 km de réseau** ont fait l'objet d'une recherche de fuites par prélocalisation (contre 66 km en 2020). 45 fuites sur prélocalisation ont été réparées sur l'ensemble du territoire de la COBAS (contre 31 en 2020); ceci représente 0,07 fuite réparée par km de réseau soit un taux d'intervention faible au vu des références nationales.

Concernant les fuites sur branchement, on observe un regain du nombre de fuites au niveau de 2019 avec 256 interventions. Ceci représente un taux de branchements réparés de 0,77 %.

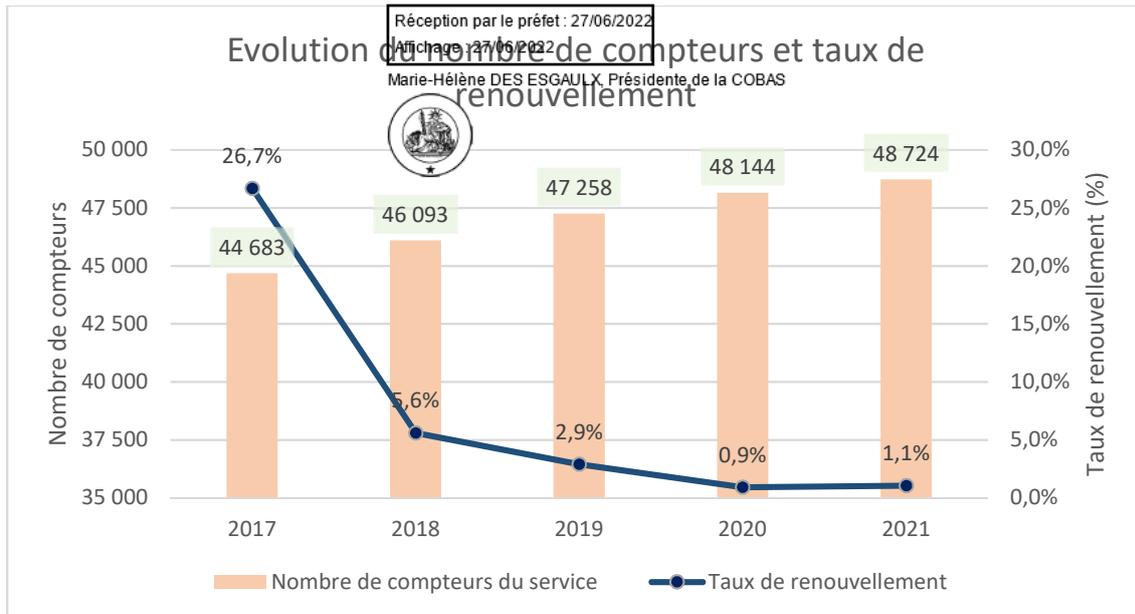
La gestion des compteurs

Sur le territoire de la C.O.B.A.S. plus de **48 724 compteurs** assurent le comptage des volumes d'eau distribués aux abonnés du service. Le tableau suivant est le reflet de l'ensemble du parc de compteurs répartis par année de fabrication.

Pyramide des compteurs au 31/12/2021



Le graphique suivant présente l'évolution du nombre de compteur sur le territoire de la C.O.B.A.S. ainsi que le taux de renouvellement de ces compteurs.



La diminution du taux de renouvellement traduit la finalisation de la campagne de déploiement de la télé-relève, initiée fin 2015, et qui a vu le remplacement, jusqu'en 2018, des compteurs les plus anciens.

4 Les indicateurs de performance techniques

4.1 La qualité de l'eau

L'eau potable est le bien de consommation le plus surveillé. Des analyses et contrôles permanents permettent de s'assurer de la qualité aussi bien de l'eau brute que de l'eau envoyée sur le réseau et distribuée au robinet. Une double surveillance est organisée par l'exploitant du service et par les services sanitaires (Agence Régionale de Santé).

Au total, ce sont plus de 13 700 paramètres qui ont été analysés lors de l'année 2021.

La qualité de l'eau produite et distribué

L'eau prélevée est acheminée par des canalisations d'adduction, jusqu'aux usines de potabilisation où elle va subir plusieurs étapes de traitement. **Le traitement le plus complexe a lieu à l'usine de Cabaret des Pins** où l'eau en provenance du lac de Cazaux subit successivement des étapes de coagulation-floculation suivie d'une décantation, d'une ozonation, d'une filtration et d'une remise à l'équilibre avant envoi de l'eau potabilisée dans le réseau du service.

Une unité de traitement du Carbone Organique Total y a par ailleurs été installée en 2014 pour améliorer la qualité de l'eau distribuée.



Indicateur P101.1 – Conformité microbiologique : 100 % en 2021
Indicateur P102.1 – Conformité physico-chimique : 100 % en 2021

Les résultats des contrôles sanitaires témoignent d'une **excellente qualité microbiologique et physicochimique** de l'eau distribuée : sur un total de 459 prélèvements réalisés par l'Agence Régionale de Santé, toutes les analyses bactériologiques et physico-chimiques se sont révélées conformes aux limites de qualité.

4.2 La gestion de la ressource en eau

Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

Définition : Cet indice mesure le niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée.

Conformément à la réglementation, la COBAS a mis en œuvre une démarche de protection de ses captages d'eau. Tous les arrêtés préfectoraux étant mis en œuvre, **l'indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource s'établit à 80**. Une procédure de suivi régulier de l'application des arrêtés préfectoraux relatif au contrôle des périmètres de protection a été mise en place en 2017 et s'accompagne d'une campagne de régularisation foncière des sites eau potable. Ainsi, cet indice pourra atteindre la valeur maximale (fixée à 100) dès finalisation de ces deux démarches et après contrôle de leur bonne mise en application par les services de l'Agence Régionale de Santé.

Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource par installation de production	2017 2018 2019 2020 2021				
	2017	2018	2019	2020	2021
ST 02 - DESBIEY	80%	80%	80%	80%	80%
ST 04 - CAZAUX LAC	80%	80%	80%	80%	80%
ST 05 - CABARET DES PINS	80%	80%	80%	80%	80%
ST 07 - PISSENS	80%	80%	80%	80%	80%
ST 10 - LA HUME	80%	80%	80%	80%	80%
ST 11 - LA PASSERELLE	80%	80%	80%	80%	80%
ST 12 - CAPLANDE	80%	80%	80%	80%	80%
ST 13 - VILLEMARIE	80%	80%	80%	80%	80%
ST 15 - CAZAUX-LIBERATION	80%	80%	80%	80%	80%
ST 16 - CAZAUX-CAONE	80%	80%	80%	80%	80%



Indicateur P108.3 – Indice d'avancement et de protection de la ressource en eau

80 % en 2021 pour toutes les installations de la C.O.B.A.S.

Le bilan énergétique du patrimoine

La performance énergétique des équipements est prise en compte dans leur renouvellement. Cela contribue ainsi à la réduction des consommations d'énergie et à la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

La mise en place par le délégataire d'une répartition des consommations électriques sur une nouvelle typologie des sites permet de comparer l'évolution poste par poste des consommations à partir de 2016. On observe ainsi, une diminution de la consommation générale de 3,1 % entre 2020 et 2021 en lien notamment avec la baisse des volumes mis en distribution et l'optimisation associée au renouvellement des équipements.

	2017	2018	2019	2020	2021
Energie Totale consommée (kWh)	4 352 899	4 362 662	4 294 315	4 457 957	4 321 783
Surpresseur	108 867	147 542	148 303	180 969	158 665
Installation de reprise	113 611	99 840	124 782	129 485	149 594
Installation de captage	484 541	474 037	368 509	395 213	384 962
Installation de production	3 645 880	3 641 243	3 652 721	3 752 290	3 628 562

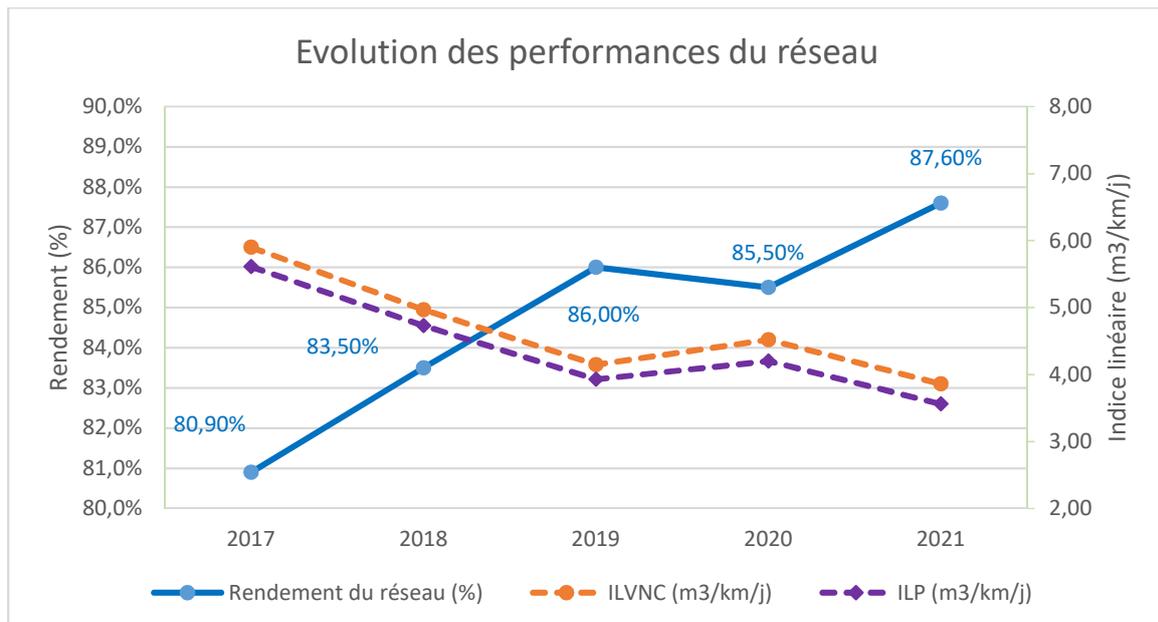
4.3 Les performances du réseau de distribution

La performance du réseau de distribution se mesure via 3 indicateurs :

- 💧 Le rendement du réseau de distribution (P104.3)
- 💧 L'indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)
- 💧 L'indice linéaire des pertes en réseau (P106.3)

Les définitions de ces indicateurs sont les suivantes :

- 💧 Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée par les abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.
- 💧 L'indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.
- 💧 L'indice linéaire des pertes (ILP) en réseau permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.



Les performances du réseau pour 2021 sont en nette amélioration après un léger recul en 2020 : le rendement actuel du réseau est de **87,6 %**, pour un ILP de **3,56 m³/j/km**. L'Indice linéaire des volumes non comptés s'établit à **3,86 m³/j/km**.

Ces performances, bien qu'encore perfectibles compte tenu des caractéristiques du réseau de la COBAS (réseau de type semi-urbain), se rapprochent des valeurs de référence du bon état.



Indicateur P104.3 – Rendement du réseau de distribution

87.6 % en moyenne sur la C.O.B.A.S.

Indicateur P104.3 – Indice linéaire des volumes non comptés

3,86 m³/km/j en moyenne sur la C.O.B.A.S.

Indicateur P104.3 – Indice linéaire des pertes

3,56 m³/km/j en moyenne sur la C.O.B.A.S.

4.4 La gestion patrimoniale du réseau de distribution

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)

Définition : Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable, de s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale, et de suivre son évolution. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120. Le mode de calcul est modifié à compter de l'exercice 2013, conformément à l'Arrêté du 2 décembre 2013.

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	Note patrimoniale Maximale	Note patrimoniale C.O.B.A.S
 Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
Existence d'un plan des réseaux	10	10
Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B	45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
Localisation des autres interventions	10	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
TOTAL	120	110



Indicateur P103.2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

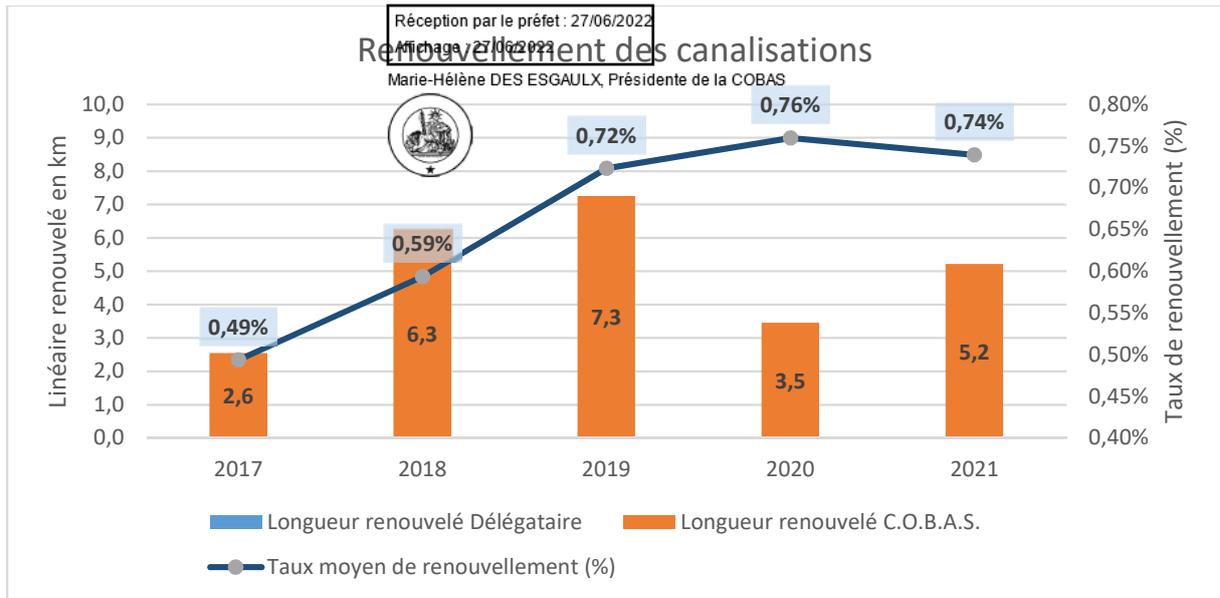
110 points sur le territoire de la C.O.B.A.S.

L'indice est passé de 100 points pour 2015 à 110 points depuis 2016 grâce à une phase de fiabilisation du nombre et du positionnement des branchements sur le territoire de la COBAS.

Afin d'atteindre la valeur maximale de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale sur le territoire, l'axe d'amélioration est la mise en œuvre d'un plan prévisionnel pluriannuel de renouvellement des canalisations.

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Définition : Le taux moyen de renouvellement est le quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte



En 2021, **5,2 km** de réseau ont été renouvelés dans le cadre de l'entretien du patrimoine soit un taux de renouvellement de **0,74 %**.

Pour information, au niveau national, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,57% (Rapport des données nationales 2010 – Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement).



Indicateur P107.2 – Taux moyen de renouvellement du réseau d'eau potable sur 5 ans

0,74 % sur le territoire de la C.O.B.A.S.

Indice de sectorisation des réseaux

L'indice d'avancement de la mise en place des équipements de sectorisation s'élève à 100 % en 2020 traduisant une sectorisation complètement déployée et fonctionnelle.

0%	Pas de sectorisation
10%	Délibération existante d'un programme d'actions qui intègre une sectorisation
30%	Sectorisation en cours
40%	Sectorisation existante
60%	Sectorisation existante fonctionnelle
100%	Suivi annuel des données

Les données de sectorisation de l'année 2020 ont été transmises à la CATEP (Cellule d'Assistance technique Eau Potable) du Conseil Départemental de la Gironde pour validation du suivi annuel des données. La sectorisation, dont la mise en place a démarré en 2015, contribue à la lutte engagée contre les pertes en eau.

4.5 Les renouvellements et travaux neufs réalisés



Le renouvellement du déléga

Le renouvellement des installations techniques du service conditionne la performance à court et long termes du service. Le renouvellement peut concerner les installations (usines, réservoirs...) ainsi que les équipements du réseau et les canalisations.

Le renouvellement sur les installations a été assuré lors de l'année 2021 dans le cadre d'un Programme Contractuel (2 opérations) et d'un Compte de renouvellement (29 interventions). Le détail de ces renouvellements est présenté en Annexe n°2.

Concernant les réseaux et installations, la synthèse des travaux neufs réalisés en 2021 est présentée dans le tableau suivant :

Type de renouvellement	LISTE DES RENOUVELLEMENTS
Compte renouvellement	Réseau COBAS : Renouvellement de 3 vannes structurantes de réseau
Compte renouvellement	Surveillance du réseau : Renouvellement de 50 sondes de surveillance en continu du réseau
Fond de sécurisation	Inverseur de source de Cazaux Lac et Cabaret les Pins, sécurisation de l'ACTIFLO
Programme contractuel	RENOUVELLEMENT de 557 branchements
Programme contractuel	RENOUVELLEMENT de 513 compteurs

Les travaux neufs de la Collectivité

En complément des renouvellements réalisés dans le cadre du contrat de délégation, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud a engagé un ambitieux programme d'investissements dans l'objectif de garantir la durabilité des installations et du patrimoine du service d'eau potable.

Les travaux neufs réalisés par la C.O.B.A.S. dans le cadre de l'exercice 2021 sont présentés dans le tableau suivant :

Commune	Lieu de l'installation	Description
RESEAUX ET BRANCHEMENTS		
La Teste de Buch	Rue Pierre de Coubertin	Renouvellement de 370 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 22

		branchements DN 25, 6 branchements DN 32, 1 branchement DN 40 et 1 branchement DN 50
La Teste de Buch	Allée du Hou 	Renouvellement de 170 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et de 35 ml 20 fonte DN 60 mm, réhabilitation de 14 branchements DN 25
La Teste de Buch	Impasse du Dadé	Extension de 95 ml de canalisation en PVC DN 63 mm et réhabilitation de 8 branchements DN 25
Gujan Mestras	Ecole Pasteur	Renouvellement de 290 ml de canalisation en fonte DN 100, Extension de 240 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 8 branchements DN 25, 2 branchements DN 32 et 1 branchement DN 50
Gujan Mestras	Rue Armand Daney	Renouvellement de 640 ml de canalisation en fonte DN 150 et réhabilitation de 80 branchements DN 25, 8 branchements DN 32, 1 branchement DN 40 et 1 branchement DN 50
Gujan Mestras	Cours de la République	Renouvellement de 580 ml de canalisation en fonte DN 150 et réhabilitation de 30 branchements DN 25, 2 branchements DN 32 et 1 branchement DN 50
Gujan Mestras	Rue Aimé Broustaut	Renouvellement de 570 ml de canalisation en fonte DN 100 et réhabilitation de 67 branchements DN 25, 16 branchements DN 32, 4 branchements DN 40 et 2 branchements DN 50
Gujan Mestras	Avenue des Loisirs	Renouvellement de 390 ml de canalisation en fonte DN 200
Gujan Mestras	Allée des Papillons	Renouvellement de 325 ml de canalisation en fonte DN 100 et réhabilitation de 28 branchements DN 25, 2 branchements DN 32 et 1 branchement DN 50
Gujan Mestras	Allée du Bec	Renouvellement de 420 ml de canalisation en fonte DN 100 et réhabilitation de 29 branchements DN 25, 9 branchements DN 32, 2 branchements DN 40 et 1 branchement DN 50
Gujan Mestras	Allées des Tulipes/ Avenue de Bordeaux	Renouvellement de 90 ml de canalisation en fonte DN 60 mm et 35 ml en fonte DN 100 mm, réhabilitation de 5 branchements DN 25 et 3 branchements DN 32
Gujan Mestras	Avenue de Césarée	Abandon de 1350 ml de canalisation, création de 2 branchements DN 40 et reprise de 7 branchements
Arcachon	Rue Alfred de Vigny	Extension de 90 ml de canalisation en PVC DN 63 mm et réhabilitation de 2 branchements DN 25
Arcachon	Impasse Darmusié	Renouvellement de 75 ml de canalisation en PVC DN 63 mm et réhabilitation de 11 branchements DN 25
Arcachon	Impasse Tendel	Extension de 30 ml de canalisation en PVC DN 63 mm et réhabilitation de 6 branchements DN 25

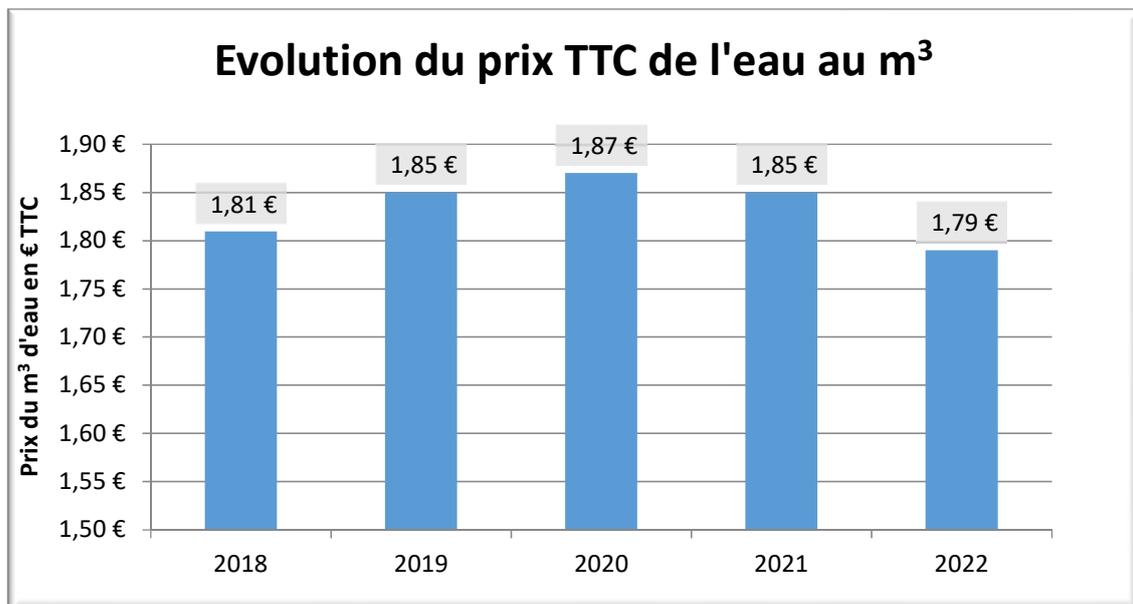
Arcachon	Allée des Ramiers <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content;"> Réception par le préfet : 27/06/2022 Affichage : 27/06/2022 Marie-Hélène DES ESGAUX, Présidente de la COBAS </div>	Renouvellement de 450 ml de canalisation en fonte DN 80 mm et réhabilitation de 17 branchements DN 25 et 3 branchements DN 32
Arcachon	 Rue Jean Rameau	Renouvellement de 185 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 15 branchements DN 25, de 1 branchement DN 32, 4 branchements DN 25, 3 branchements DN 50

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud va continuer son investissement dans l'amélioration du patrimoine de son service d'eau potable. Ainsi, plusieurs kilomètres de réseaux ont été identifiés au sein d'une planification pour l'année 2022.

5 Les indicateurs de performance financiers

5.1 Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (D102.0)

Définition : Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m³ en vigueur au 1er janvier de l'année de présentation du rapport, soit au 1er janvier 2022.



Au 1er janvier 2022, le prix du service de l'eau potable sur le territoire de la COBAS s'élève à **1,79 €.TTC/m³** toutes taxes et part fixe comprise comprises (sur la base d'une facture de 120 m³). Ce tarif, issue d'une renégociation contractuelle avec le délégataire, permet un retour au prix de l'eau pratiqué au démarrage du contrat de délégation le 1^{er} janvier 2016 avec une baisse de plus de 3% par rapport à 2021.

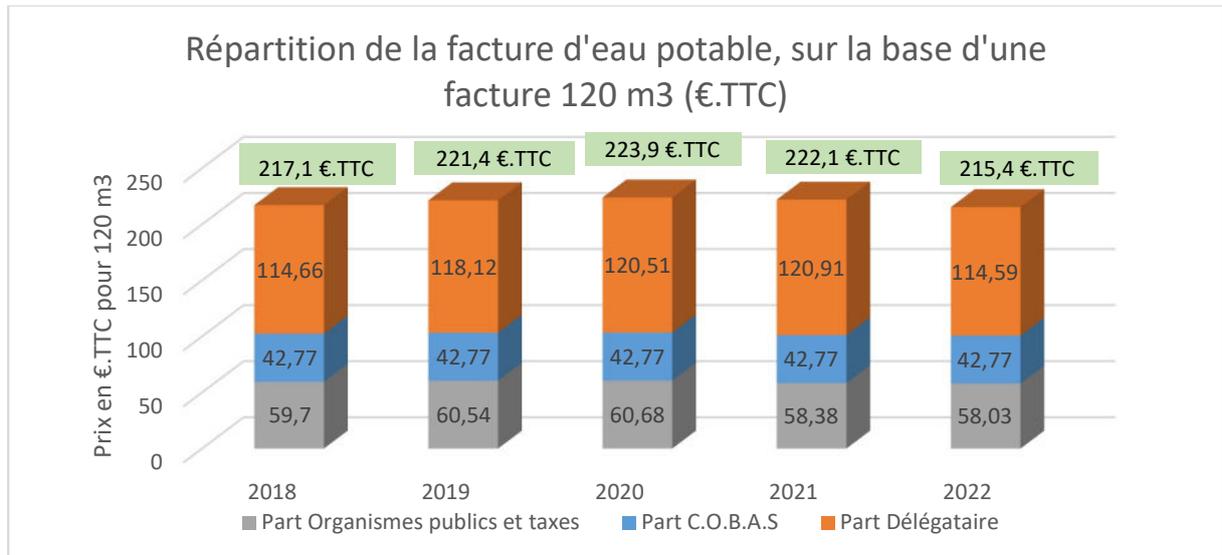


Indicateur D102.0 – Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1^{er} janvier de l'année

Il est de **1,79 € TTC /m³** au **01/01/2022** sur le territoire de la
 C.O.B.A.S.
 Maire: Hélène DES ES GAULX, Présidente de la COBAS



Au 1er janvier 2022, la facture 120 m³ pour l'eau potable s'élève à **215,39 € TTC** dont 53,2 % représente la rémunération du délégataire, 19,9 % celle de la C.O.B.A.S. et 26,9 % les taxes et contributions aux organismes publics. Le tableau suivant présente l'évolution de la répartition du prix de l'eau potable.



5.2 Les recettes et les charges du service

Le tableau récapitule l'état du compte administratif 2021 du budget annexe dédié à la gestion de la compétence eau potable sur le territoire de la C.O.B.A.S.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 515 362 €	2 101 553 €
Recettes	2 577 910 €	1 738 101 €
Solde d'exécution	1 062 548 €	- 363 452 €

A l'échelle du territoire de la C.O.B.A.S. les produits représentent 4,32 millions d'euros et les charges 3,62 millions d'euros. Le solde d'exécution est donc excédentaire d'environ 0,70 millions d'euros pour l'année 2021.

5.3 Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité (P109.0)

Définition : Cet indicateur est basé sur les abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume consommé. Il permet de mesurer l'impact du financement des personnes en difficultés.



	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de demandes d'abandon de créance à caractère social	2	37	26	26	15
Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité par le délégataire (€)	80	1685	1171	792	582



Indicateur P109 – Montant des abandons de créances ou de versements à un fonds de solidarité

Il est de 582 € en 2021 pour la C.O.B.A.S.

Depuis 2014, un dispositif de « chèques EAU » a été mis en place par la C.O.B.A.S. et sont distribués aux personnes les plus démunies, en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale. En 2021, ce sont plus de **14 200 € en chèques eau qui ont été** sur les 4 communes.

5.4 Durée d'extinction de la dette de la Collectivité (P153.2)

Définition : Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.

Les travaux réalisés chaque année permettent d'améliorer les performances du service mais nécessitent des investissements conséquents. Ainsi, au 1 janvier 2022, le service d'eau potable de la C.O.B.A.S était endetté à hauteur de 0,75 millions d'euros, soit 16,3 € par abonné et une durée de désendettement de 0,32 an. Sur l'exercice 2021, le montant des annuités de la dette s'est élevé à environ 168 k€. Ce niveau d'endettement apparaît relativement faible.



Indicateur P153.2 – Durée d'extinction de la dette

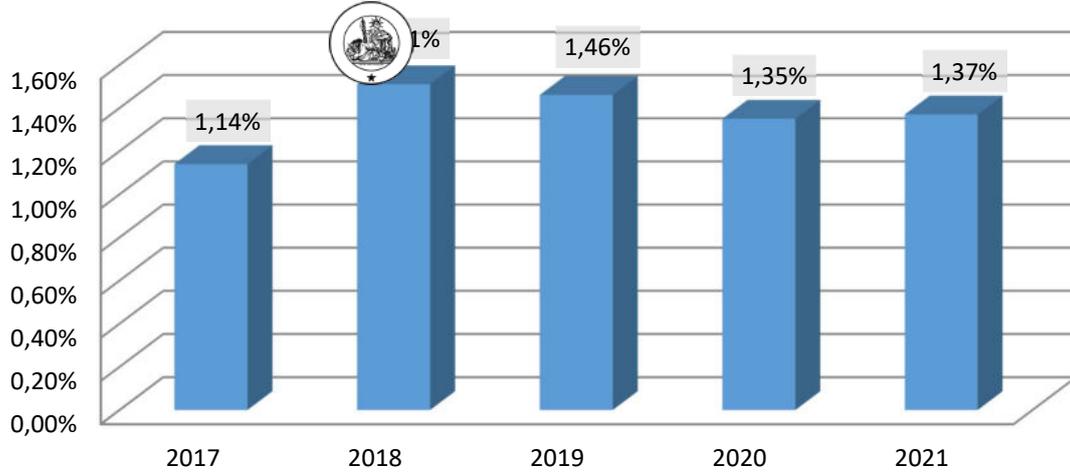
Elle est de 0,32 an en 2021 pour la C.O.B.A.S.

5.5 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P154.0)

Définition : Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1

L'évolution du taux d'impayés en année N sur les factures émises en année N-1 est récapitulée dans le graphique ci-dessous :

Evolution du Taux d'impayés



Indicateur P154.0 – Taux d'impayés

Il est de 1,37 % en 2021 sur la C.O.B.A.S.

6 Le service rendu aux usagers

6.1 Le service client



La C.O.B.A.S. pour l'ensemble des communes

- **Accueil** : 2 Allée d'Espagne, 33120 ARCACHON - Lundi au Vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h00
- **Accueil téléphonique** au 05.56.22.33.44 du lundi au vendredi de 8h00-12h30 et 13h30-17h00

Le Service client de So'bass

- **Accueil** : 18, Rue JEHENNE, 33120 ARCACHON- Lundi au Vendredi 9h00-12h00; 2, Rue COPERNIC, 33470 LE TEICH- Lundi au Vendredi 13h00-16h00
- **Accueil téléphonique** au 05.61.80.09.02 du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h pour les abonnements et 7j/7 et 24h/24 pour les urgences

6.2 Ouverture des branchements

Deux indicateurs mesurent la qualité du service rendu pour l'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés :

- **Délai maximal d'ouverture des branchements** pour les nouveaux abonnés défini par le service (D151.0)

Définition : Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée)

- **Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements** pour les nouveaux abonnés (P152.1)

Définition : Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle

	2017	2018	2019	2020	2020
Délai maximal d'ouverture des branchements (jours)	1	1	1	1	1
Nombre total de branchements ouverts	4508	4842	4883	4082	4011
Taux de respect du délai d'ouverture des branchements	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%



Indicateur P151.0 et P152.1 – Délai d'ouverture des branchements

Le Délai est de 1 jour pour l'ouverture des branchements avec 100 % de respect du délai sur la C.O.B.A.S.

6.3 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1)

Définition : Nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés.

La continuité du service public est un élément majeur de satisfaction des abonnés. Une information téléphonique des abonnés est réalisée en cas d'interruption programmée du service (travaux de renouvellement) ou non-programmée (réparation de fuite notamment).

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'interruptions de service	77	56	50	31	45
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (pour 1 000 abonnés)	1,80	1,28	1,12	0,68	0,97



Indicateur P151.1 – Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

0,97 interruption non programmée pour 1000 abonnés en moyenne sur la C.O.B.A.S

6.4 Taux de réclamations

Définition : Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service. Le nombre de réclamations est rapporté à 1000 abonnés.

Il est à noter toutefois que l'interprétation des décomptes des réclamations doit être effectuée avec la plus grande prudence. En effet, la notion même de « réclamation » diffère selon les opérateurs, certains y incluant les simples « demandes écrites de renseignement », et d'autres y incluant également les réclamations orales enregistrées au niveau des centres d'appel.

Depuis la campagne 2016, le délégataire a fait évoluer son système de comptabilisation des réclamations qui resse, outre les réclamations écrites d'ores et déjà comptabilisées,

l'ensemble des réclamations ayant donné lieu à une intervention ou à une visite de contrôle sur le terrain.

De plus, la campagne 2017 a  déployé d'un nouveau désinfectant sur l'ensemble du territoire ayant entraîné une modification des qualités organoleptiques de l'eau distribuée à l'origine d'une augmentation du nombre de réclamations sur le sujet.

Le taux de réclamation s'élève ainsi à **2,86 réclamations pour 1 000 abonnés** lors de l'année 2021 contre 0,73/1000 en 2020.



Indicateur P155.1 – Taux de réclamations

2,86 réclamations pour 1 000 abonnés sur la C.O.B.A.S

7 Synthèse des indicateurs de performance

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



Thème	Code	Dénomination	Valeur C.O.B.A.S. 2019
Abonnés	D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	68 820
Qualité de l'eau	P101.1	Taux de conformité microbiologique (%)	100 %
Qualité de l'eau	P102.1	Taux de conformité physico-chimique (%)	100 %
Qualité de l'eau	P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	80 %
Réseau	P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	87,6 %
Réseau	P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /j/km)	3,86 m ³ /j/km
Réseau	P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /j/km)	3,56 m ³ /j/km
Réseau	P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (sur 120)	110
Réseau	P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans (%)	0,74 %
INDICATEURS FINANCIERS			
Gestion financière	D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ au 1er janvier 2022 (€TTC/m ³)	1,79 €/m ³
Gestion financière	P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (€)	582
Gestion financière	P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (années)	0,32 an
Gestion financière	P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,37 %
INDICATEURS QUALITE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS			
Abonnés	D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements (jours)	1 j
Abonnés	P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	100%
Abonnés	P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (pour 1000 abonnés)	0,97 u/1000 abonnés
Abonnés	P155.1	Taux de réclamations (pour 1000 abonnés)	2,86 u/1000 abonnés



ANNEXES

Annexe1 : la Facture Eau et Assainissement (base 120 m³)

Prix de l'eau et de l'Assainissement - Territoire de la C.O.B.A.S.	Montant au	Montant au	Montant au	Variation
	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	2021-2022 (%)
Production et distribution de l'eau	163,28	163,664	157,36	-3,85%
Part délégataire	120,51	120,90	114,59	-5,21%
Abonnement	34,64	34,76	32,44	-6,67%
Consommation	85,87	86,14	82,15	-4,63%
Part C.O.B.A.S	42,77	42,77	42,77	0,00%
Abonnement	13,26	13,26	13,26	0,00%
Consommation	29,51	29,51	29,51	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées	224,44	224,44	228,30	1,72%
Part délégataire	121,64	117,30	121,16	3,29%
Abonnement	11,84	11,70	12,08	3,25%
Consommation	109,80	105,60	109,08	3,30%
Part S.I.B.A.	102,80	107,14	107,14	0,00%
Abonnement	44,00	44,14	44,14	0,00%
Consommation	58,80	63,00	63,00	0,00%
TAXES D'ENVIRONNEMENT	79,00	76,80	76,80	0,00%
Agence de l'eau: Préservation des ressources en eau	9,40	7,20	7,20	0,00%
Agence de l'eau: Lutte contre la pollution	39,60	39,60	39,60	0,00%
Agence de l'eau: Modernisation du réseau de collecte	30,00	30,00	30,00	0,00%
TOTAL HT FACTURE (€ HT)	466,71	464,90	462,46	-0,53%
TVA	37,12	37,02	37,06	0,11%
TOTAL TTC FACTURE (€ TTC)	503,83	501,92	499,52	-0,48%
PRIX DU M3 POUR 120 M3 (€ TTC)	4,20	4,18	4,16	-0,48%

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20220624-DEL-2022-06-058-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2022
Affichage : 27/06/2022

Annexe2 : Listing des renouvellements réalisés par le délégataire

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

1) Renouvellement des sites d'exploitations



Installations électromécaniques

Marie-Hélène DES ESSAULX, Présidente de la COBAS

	Opération réalisée dans l'exercice	Mode de gestion
ETOILE		
CONTROLE / COMMANDE - CO  / COMMANDE		
ARMOIRE ELECTRIQUE	Renouvellement	Compte
CAZAUX LAC		
FILE EAU - TRANSFERT		
COLLECTEUR DE RFT	Rénovation	Compte
FILE EAU - STATION D'ALERTE		
SONDE COT	Renouvellement	Compte
CONTROLE / COMMANDE - CONTROLE / COMMANDE		
DISJONCTEUR GENERAL	Renouvellement	Compte
CABARET DES PINS		
FILE EAU - ALIMENTATION EAU BRUTE		
VANNE PNEUMATIQUE ENTREE USINE	Renouvellement	Compte
PRODUITS DE TRAITEMENT - CAP / CAG		
VANNE D'ISOLEMENT AMONT HYDROEJECTEUR	Renouvellement	Compte
VANNE D'ISOLEMENT AVAL HYDROEJECTEUR	Renouvellement	Compte
VANNE RINÇAGE LATERAL TREMIE	Renouvellement	Compte
PRODUITS DE TRAITEMENT - CHAUX ETEINTE		
VIS DOSEUSE INJECTION PREPA LAIT DE CHAUX SILO 1	Renouvellement	Compte
PRODUITS DE TRAITEMENT - LAIT DE CHAUX		
BAC DE PREPARATION LAIT DE CHAUX	Renouvellement	Compte
POMPE LAIT DE CHAUX VERS REMINERALISATION 3	Renouvellement	Compte
DEBITMETRE LAIT DE CHAUX REMINERALISATION	Renouvellement	Compte
PRODUITS DE TRAITEMENT - OZONE		
CAPTEUR POINT DE ROSE	Renouvellement	Compte
PRODUITS DE TRAITEMENT - EAU DE CHAUX		
POMPE DOSEUSE EAU DE CHAUX À L'EQUILIBRE 2	Renouvellement	Compte
CONTROLE / COMMANDE - ARMOIRE ELECTRIQUE GENERALE		
DEMARREUR POMPE VERS ETOILE 2	Renouvellement	Compte
ARMOIRE ELECTRIQUE	Rénovation	Compte
PISSENS		
POMPAGE - HYDRAULIQUE		
COLLECTEUR DE RFT	Rénovation	Compte
CONTROLE / COMMANDE - ARMOIRE ELECTRIQUE GENERALE		
Inverseur de source	Renouvellement	Compte
ENERGIE - PRODUCTION ENERGIE ELEC		
GROUPE ELECTROGENE	Renouvellement	Programme
LA HUME		
POMPAGE - ALIMENTATION EAU BRUTE		
COMPTEUR FORAGE 2	Renouvellement	Compte
POMPAGE - HYDRAULIQUE		
VANNE AUTOMATIQUE SECOURS REMPLISSAGE BACHE	Rénovation	Compte
BALLON ANTI BELIER	Rénovation	Compte

LA PASSERELLE	Réception par le préfet : 27/06/2022 Affichage : 27/06/2022		
POMPAGE - HYDRAULIQUE	Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS		
DEBITMETRE DISTRI		Renouvellement	Compte
VILLEMARIE			
POMPAGE - ALIMENTATION EAU BRUTE			
POMPE		Renouvellement	Compte
CAMICAS			
CONTRÔLE/COMMANDE - UNITE DE CONTRÔLE / COMMANDE			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		Rénovation	Compte
BOITIER DE REGULATION DES POMPES		Renouvellement	Compte
CPT PISSENS 2 (DN250)			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		Renouvellement	Programme

2) Renouvellements sur réseaux

DIVERS RESEAU			
50 Sondes GUTERMANN		Renouvellement	Compte
VANNE DN 80 La Teste de Buch angle Pinsons/Tourterelles		Renouvellement	Compte
VANNE DN-250 La Teste de Buch Boulevard d'Arcachon		Renouvellement	Compte
VANNE DN-80 La teste de Buch Avenue des Sternes/Cols verts		Renouvellement	Compte

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20220624-DEL-2022-06-058-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2022
Affichage : 27/06/2022

Annexe 3 : Note d'information 2021 de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



EN ATTENTE DE PUBLICATION

Annexe 4 : La qualité de l'eau produite et distribuée

Réception par le préfet : 27/06/2022
Affichage : 27/06/2022

Marie-Hélène DES ESGAUX, Présidente de la COBAS



Unité de Gestion

COBAS

Qualité de l'eau sur l'unité de distribution :

COBAS

Synthèse de l'année 2021



0002
000432

Contrôle Sanitaire

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 227 analyses bactériologiques et 232 analyses physico-chimiques réalisés sur l'eau distribuée. Les de mauvais résultats, des mesures correctives sont demandées à l'exploitant et de nouvelles analyses sont réalisées.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Les traitements complémentaires sur les réseaux intérieurs d'eau froide (adoucisseurs, purificateurs, ...) sont sans intérêt pour la santé, voire dangereux. Mal réglés ils peuvent accélérer la dissolution des métaux des conduites, ou mal entretenus devenir des foyers de développement microbien. Ces traitements sont à réserver aux eaux chaudes sanitaires.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations. Il est conseillé de remplacer ce type de canalisation.



Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque sa teneur dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l, demandez conseil à votre médecin ou à votre dentiste.



Toute possibilité de communication entre l'eau d'un puits, d'un forage privé ou l'eau d'un récupérateur d'eau pluviale et l'eau d'adduction publique est interdite (ni vanne, ni clapet).

L'eau distribuée sur la COBAS provient de forages profonds captant les nappes du Miocène (Communal, Goulagne Bas Cazaux), de l'Oligocène (Caplande 2, La Humme 2, La Passerelle, Pissens), de l'Éocène (Cabaret des Pins A', Desbœy, Villemarie), du Crétacé (Caplande 1, La Humme 1) et de la prise d'eau superficielle Cazaux-lac. L'eau subit un traitement de désinfection pour les forages profonds et un traitement complet pour l'eau de surface à la station Cabaret les Pins (floculation au sulfate d'alumine, neutralisation, filtration, désinfection). L'eau est distribuée sur le réseau des communes Arcachon, Gujan-Mestras, La Teste de Buch et Le Teich. Les captages sont dotés de périmètres de protection. So'Bass assure l'exploitation de la production et de la distribution sur l'ensemble de la COBAS.

Bactériologie

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

100 % des échantillons analysés dans le cadre du contrôle sanitaire se sont révélés conformes aux limites de qualité (bactéries Escherichia coli et entérocoques).

Nitrates

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Ne doit pas excéder 50 mg/l.

Tous les résultats sont conformes à la limite de qualité réglementaire. Valeur maximale relevée : 0,43 mg/l

Dureté

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire. Elle s'exprime en Degré Français (°F).

Eau très peu calcaire. Valeur moyenne : 8,28 °F.

Fluorures

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur de cet élément ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Valeur moyenne relevée : 0,15 mg/l.

Pesticides

Sauf paramètres particuliers, la teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par molécules individualisées.

Tous les résultats sont conformes à la limite de qualité réglementaire. Valeur maximale relevée : 0,060 µg/l.

AVIS SANITAIRE GLOBAL

BACTERIOLOGIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

PHYSICO-CHIMIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

Ce document a été établi en application de l'arrêté du 10 juillet 1996

Les informations sur la qualité de l'eau sont disponibles en mairie et sur Internet : <http://www.caupotable.sante.gouv.fr>

ARS - Délégation départementale de la Gironde - Espace Rodesse 103 bis, rue Belleville - CS - 91704 - 33063 BORDEAUX Cedex Téléphone : 09 69 37 00 33 - Mail : ars-d33-sante-environnement@ars.sante.fr

Annexe 5 : Indice protection ressource et taux de conformité

Réception par le préfet : 27/06/2022
Affichage : 27/06/2022

Marie-Hélène DES ESGAUX, Présidente de la COBAS



POT4-Indicateurs SP_ Synthèse par UGE (aep prv all) 2021.rep - Edition du 05 avr. 2022



UGE : 0002 COBAS



OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

Dest : COBAS
Adr : 2 ALLEE D'ESPAGNE
BP147
33311 ARCACHON cedex

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Débit. Date	Avts géologique Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
033000009	DESBIEY	1372	ON	TE		04/06/1987		09/12/1987	80%
033000131	LA HUME I	1185	ON	TE		20/12/1984		01/04/1985	80%
033000132	LA HUME II	368	ON	TE		30/05/1985		01/08/1985	80%
033000133	LA PASSERELLE	1435	ON	TE		13/06/1987		09/12/1987	80%
033000348	CAPLANDE 1	0	ON	TE		26/05/1987		09/12/1987	80%
033000349	CAPLANDE 2	1910	ON	TE		01/03/1989		03/11/1989	80%
033000351	CABARET DES PINS A'	3748	ON	TE		07/01/1985		01/04/1985	80%
033000352	COMMUNAL	151	ON	TE		09/01/1985		01/04/1985	80%
033000353	GOULUGNE BAS CAZAUX	263	ON	TE		13/01/2005	19/10/2010	01/06/2015	80%
033000354	LAC CAZAUX	7725	ON	TE	04/06/1999	20/07/2006	01/07/2003	03/12/2010	80%
033001368	PISSENS	1232	ON	TE		10/07/1997		23/05/2003	80%
033002039	VILLEMARIE	1192	ON	TE		24/07/2000		23/05/2003	80%
Indice consolidé UGE									80,0 %

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1).

Installation				Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
Code	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
033000608	LA HUME	TTP	1384	5		6	
033000609	LA PASSERELLE	TTP	1435	5		5	
033000770	CAPLANDE	TTP	1923	5		5	
033000773	COMMUNALE	TTP	403	3		4	
033000774	CABARET DES PINS	TTP	10355	7		7	
033001369	PISSENS	TTP	1232	6		7	
033002040	VILLEMARIE	TTP	1100	5		6	
033002706	L'ETOILE	TTP	1371	6		6	
033003589	LA CAONE	TTP	276	2		2	
033000432	COBAS	UDI	67563	183		184	
Total				227		232	
Taux de conformité				100,0 %		100,0 %	

(1) Population pour les UDI ou Débit en m3/j pour les CAP/MCA/TTP